



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2025

DELIBERATION N° 2025/88

ATTRIBUTION DE BONS CADEAUX DE NOEL AUX ENFANTS DES AGENTS COMMUNAUX

Date de la convocation :
Mardi 18 novembre 2025

Nombre de membres
composant l'Assemblée : **23**

Nombre de conseillers
en exercice : **22**

Nombre de membres
présents : **14**

Nombre de votants : **16**

Quorum : **12**

Le **lundi 1^{er} décembre 2025 à 18 heures**, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Alata se sont réunis, sur convocation de Monsieur Etienne FERRANDI, Maire, en **salle de réunion du pôle socioculturel de Trova**, l'organisation matérielle de la Salle du Conseil Municipal ne permettant actuellement pas la tenue de réunions d'Assemblée.

ETAIENT PRESENTS : M. FERRANDI, Mme DEFRANCHI, M. PELLEGRIN, Mme POGGI, M. BONARDI, M. MERY, *adjoints au Maire*, M. ALESANDRI, Mme AVOLIO, Mme CASASOPRANA, M. DEFENDINI, Mme FONTAINE, M. GONZALEZ, M. MORETTI, M. PERALDI, *conseillers municipaux*.

ETAIENT REPRESENTES : Mme ROMANI (donne procuration à M. GONZALEZ), adjointe au Maire, Mme FERRANDO (donne procuration à M. FERRANDI) conseillère municipale.

ETAIENT ABSENTS : Mme CASALONGA-MARI, M. GUITERA, M. MEZZACQUI, Mme MINVIELLE, Mme PIETRI, Mme VALENTI, *conseillers municipaux*.

Secrétaire de séance :
M. GONZALEZ

EXPOSE

La commune attribue traditionnellement, en direction des enfants des agents communaux, un bon cadeau de fin d'année (un bon par enfant) dans les conditions ci-dessous définies :

Catégories de personnels bénéficiaires : titulaires, stagiaires, non titulaire sur emploi permanent à temps complet ou non complet, et autres agents recrutés sur contrat.

Limite d'âge autorisant la délivrance de ces bons : 16 ans révolus dans l'année civile.

- Montant du bon cadeau : 100 €
- Conditions de distribution :



NOM DE L'AGENT	CATEGORIE D'EMPLOI	NB de BON DELIVRE	NOM DE L'ENFANT DATE DE NAISSANCE
Abdellah Houria	Agent social	1	Abdellah Medhi 21/02/2009
Abdellah Houria	Agent social	1	Abdellah Amine 25/10/2011
Abdellah Houria	Agent social	1	Abdellah Rania 31/01/2013
Casalonga Jean Félix	Adjoint technique	1	Casalonga Victoria 02/03/2012
Ferracci Stéphanie	Adjoint administratif	1	Tagnati Rémy 26/08/2009
Grimaldi Virginie	Agent contractuel	1	Thienard Camille 15/12/2010
Grimaldi Virginie	Agent contractuel	1	Thienard Léa 15/12/2010
Grimaldi Virginie	Agent contractuel	1	Cesari Thomas 09/07/2019
Laithier Laetitia	Rédacteur	1	Chiappini Ghjulia 26/03/2023
Louhane Fatiha	Agent contractuel	1	Vergnes Yanis 03/01/2011
Moro Norma	Stagiaire	1	Fantoni Moro Anna-Maria 08/04/2025
Naseddu Stéphanie	Adjoint technique	1	Scarbonchi François-Marie 02/05/2014
Weck Jessica	ATSEM	1	Rubio-Weck Laetitia 25/12/2013
Weck Jessica	ATSEM	1	Rubio-Weck Rafaël 16/09/2017
TOTAL		14	

DECISION

**le Conseil Municipal,
sur exposé de Monsieur Jean-Frédéric Pellegrin,**

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

DECIDE de l'attribution de bons cadeaux aux enfants des agents communaux, dans les conditions plus haut décrites ;

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la Mairie.

.....
Fait et délibéré à Alata, les jour, mois et an que dessus
(au registre suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Etienne FERRANDI**